



**info**  
MADAGASCAR

RÉPUBLIQUE MALGACHE

Publication

du

Ministère de l'Information  
du Tourisme et des Arts  
Traditionnels

Direction de l'Information

Directeur de la Publication

- Georges RAMAMONJISOA -

**REPRODUCTION LIBRE**

En cas de reproduction,  
prière de nous adresser  
des coupures de presse

Service de Presse  
B. P. 271  
Tananarive

26 Août 1971



## SOMMAIRE

### ACTUALITES

- Le Président Tsiranena dans les hautes régions de la Préfecture d'Antsohihy : "Le pays tsimihety a le droit de réclamer de bonnes routes".

### DOCUMENT

#### QU'EN SONT LA COOPERATION ET LES RELATIONS HELVETICO-MALGACHES.

Pendant de nombreuses années, La Confédération Helvétique a dispensé son aide au Tiers Monde par le biais des Missions chrétiennes. A Madagascar, cette aide devait prendre, ces dernières années, une certaine envergure dans le cadre d'un "Accord de commerce, de protection des investissements, et de coopération technique" signé en 1966 et complété par d'autres conventions dont un protocole de 1967 organisant la coopération technique entre les deux pays.

Cette et coopération bilatérales se sont traduites par un accroissement appréciable des échanges commerciaux dont le bilan annuel a été en faveur de Madagascar, par des investissements suisses intervenus depuis 1960 et dont le montant global dépasse 1 milliard de Francs. L'heure actuelle, par le biais, depuis 1966, de quelque 250 experts, coopérants, enseignants, volontaires laïcs ou missionnaires suisses, par le octroi, depuis 1964, de plusieurs bourses d'études universitaires, par des participations de la Confédération à l'exécution de projets présentés par des Missions chrétiennes, et par une aide privée suisse, multiple et difficile à chiffrer.

"La Suisse doulera le volume de son aide publique au cours des prochaines années" a déclaré M. Claude Schenkein, Chargé d'Affaires de La Confédération Helvétique.



LES ECHANGES ECONOMIQUES :  
BALANCE COMMERCIALE EN FAVEUR DE MADAGASCAR.

L'importance sans cesse accrue que prend chaque année le volume des échanges commerciaux entre les deux pays attire en premier lieu l'attention.

La Suisse importe de Madagascar des produits divers tels que vanille, girofle, huiles essentielles et résinoïdes, bois bruts, poivre, café, cannelle, pierres gemmes, matières à tresser, matières végétales pour vannerie, quartz. En contrepartie, la Grande Ile achète en Suisse des articles tels que matières colorantes, machines diverses, produits horlogers, appareils de géodésie et de topographie, appareils électriques, articles de bijouterie, désinfectants.

Le bilan des échanges pour les cinq dernières années montre que la balance commerciale a toujours été en faveur de Madagascar, exception faite pour l'année 1969 au cours de laquelle la Grande Ile a importé de Suisse des machines destinées à équiper la Société Textils de Majunga (SOTEMA). On peut s'en rendre compte dans un tableau publié par le Service de la Statistique de la Division du Commerce à Berne, et que nous donnons ci-après :

Exportations et importations malgaches

Année	Exportations malgaches en Suisse	Importations	Balance
1966	120.614.000 FMG	72.286.000 FMG	+ 48.328.000 FMG
1967	107.334.000 "	99.026.000 "	+ 8.308.000 "
1968	139.762.000 "	137.618.000 "	+ 2.144.000 "
1969	129.980.000 "	488.564.000 "	- 358.584.000 "
1970	182.441.000 "	117.920.000 "	+ 64.521.000 "

LES INVESTISSEMENTS SUISSES

A Madagascar, les investissements suisses, qui, à l'heure actuelle, ont largement dépassé 1 milliard de FMG, se sont concrétisés depuis 1970 par le biais de deux grandes firmes : la "NESTLE ALIMENTANA" et l'"ALUMINIUM SUISSE".

Le 26 Mai 1970, la "NESTLE ALIMENTANA" a signé un protocole d'accord avec le Gouvernement malgache, aux termes duquel elle s'engage à construire et à exploiter à Antsirabe une usine qui fabriquera du lait condensé, et à promouvoir, par l'envoi d'ingénieurs agronomes et de techniciens, la production laitière sur l'exa Antsirabe-Tananarive.

Le projet nécessitera l'investissement d'un capital de 500 millions de FMG (soit 7.800.000 Francs suisses) à la constitution duquel le Gouvernement malgache aura la possibilité de participer jusqu'à 10 %. La production envisagée est de l'ordre de 7.000 tonnes de lait condensé, production qui couvrira entièrement les besoins du Pays. L'usine emploiera du sucre de Madagascar mais importera dans un premier temps du lait en poudre, en attendant la promotion, prévue par l'accord, de la production laitière.

A l'heure actuelle, l'équipe d'ingénieurs et de techniciens est à l'œuvre et ce-la depuis plusieurs mois. L'usine est en cours de construction, elle demarrera en 1972.

De son côté, l'"ALUMINIUM SUISSE" a obtenu, en Janvier 1970, un permis de recherches minières, valable en particulier pour le fer et le nickel et portant sur une superficie de 36.500 Km<sup>2</sup>. Les travaux de prospection, entrepris avec la collaboration du Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM), se poursuivent actuellement près de Soalala (Province de Majunga) où une centaine de forages ont déjà été effectués.

Aux termes d'un décret du 6 Janvier 1970, l'"ALUMINIUM SUISSE" s'engage à investir un minimum de 25 millions de FMG (100.000 Francs suisses) par an. Les investissements effectifs ont atteint un montant de 80 à 100 millions de FMG par an en 1970 et 1971.

### LES ACTIONS DE DEVELOPPEMENT

S'il fut un temps assez long où la Confédération Helvétique, en raison de sa neutralité, n'accordait son aide que par le canal d'institutions internationales ou régionales, depuis quelques années les relations directes d'Etat à Etat qu'elle entretient avec les pays du Tiers Monde se multiplient.

A Madagascar, depuis 1968, année de signature du protocole organisant la coopération technique entre la République Malgache et la Confédération Helvétique, quelque 250 experts, coopérants, enseignants, volontaires laïcs, missionnaires apportent leur précieuse contribution à des actions de développement intéressant divers domaines, notamment ceux de l'agriculture, de l'élevage, de la santé, de l'habitat.

#### Opération "Pomologie".

Cette action concerne la région d'Antsirabe qui est spécialisée dans la production de pommes. Le rôle des experts suisses affectés à l'opération consiste à administrer et superviser les vergers de pommeraies, à améliorer le système de taille, assurer la production de plants sélectionnés, et mettre sur pied un programme de vulgarisation qui a été établi par un expert en pomologie, M. Fiaux, au cours d'une mission en 1970.

#### Opération "Viticulture".

Cette action, qui a pour cadre d'exécution la Province de Fianarantsoa, a fait l'objet d'un accord particulier le 11 Février 1971. Cet accord vise au développement de la viticulture, à l'amélioration des méthodes de vinification, et à la promotion de la fabrication de jus de raisin.

Les principaux objectifs sont de substituer progressivement aux importations une production locale et de qualité, de vin et de jus de raisin, en familiarisant les petits paysans avec la culture de la vigne ainsi qu'en expérimentant de nouveaux cépages mieux adaptés aux conditions locales, en améliorant les techniques de vinification, en installant un laboratoire d'oenologie, en pratiquant des essais de fabrication de jus de raisin, en procédant à l'étude d'une cave modèle, et, sur le plan professionnel, en formant des exploitants malgaches ainsi qu'une équipe de vulgarisateurs appelés à seconder puis à remplacer les experts suisses.

Madagascar prend à sa charge les frais de locaux, tandis que la Suisse accorde une contribution de plus de 48,1 millions de FMG au projet. De plus le Gouvernement helvétique met à la disposition du Gouvernement malgache un spécialiste en viticulture et un oenologue, ainsi que du matériel de démonstration.

#### Opération "Vulgarisation des techniques de production laitière".

Placés sous l'égide du Bureau Central Laitier et en collaboration avec un expert de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), cette opération a pour but la réorganisation de la Ferme de Kianjasoa dans la région de Sakay (Province de Tananarive), ainsi que la vulgarisation des techniques de production laitière auprès des paysans malgaches dans les régions les mieux adaptées de l'axe Tananarive-Antsirabe.

Dans le cadre de cette opération, la Coopération Technique Suisse a mis à la disposition de la Ferme de Kianjasoa plusieurs coopérants - un agriculteur, un laitier, un fromager, un dessinateur en bâtiments, une infirmière - dont les principales tâches consistent à organiser des chantiers, diriger des travaux d'irrigation, enseigner des

- 4 -

techniques d'affouragement, fabriquer plusieurs genres de fromages, créer des cultures fourragères de contre-saison, introduire des techniques d'ensilage, d'élevage et d'entretien du bétail laitier.

Les experts suisses en élevage bovin auront également à élaborer une politique laitière sur les Hauts-Plateaux et à coordonner les efforts entrepris dans cette région, - notamment par les experts de NESTLE à Antsirabe - pour la promotion de la production laitière.

#### Opération "Zones d'Expansion Rurale (ZER) de Bobesakoa".

Il s'agit d'entreprendre dans une région de la Sous-Préfecture de Diégo-Suarez - avocation rizicole et d'élevage, mais assez délaissée - un type d'action que la FAO a déjà expérimenté avec succès à quatre reprises à Madagascar.

L'exécution du projet a été confiée à la FAO. Les tâches des experts suisses (un ingénieur, un technicien et un artisan) affectés à l'opération consistent à améliorer les pratiques et techniques culturales de manière à permettre l'introduction de la culture attelée, mettre au point l'outillage agricole pour la production végétale, implanter des systèmes collectifs, former des instructeurs et des artisans ruraux.

#### Opération "Eradication de la bilharziosa au Bas-Mangoky". ...

C'est une campagne entreprise depuis Octobre 1966 dans la zone cotonnière du Bas-Mangoky (Province de Tuléar) et dont le but est le perfectionnement des méthodes de lutte contre la bilharziosa, la formation de chercheurs et de techniciens, et l'élaboration d'un plan modèle de lutte applicable tant à Madagascar que dans d'autres pays.

L'exécution de l'opération a été confiée à l'Institut Tropical de Bâle. Le Dr. Degrémont, chef de l'opération, assisté d'une équipe de laborantins suisses et malgaches, traite les malades par l'ambilhar et les points d'eau par le mollusquicide "Frescon". Les résultats de l'expérience seront remis au Gouvernement malgache en Octobre prochain.

#### Amélioration de l'habitat, développement des coopératives, études forestières.

Un expert suisse, M.Kaufmann, est spécialement chargé depuis 1968 non seulement de concevoir et de mettre au point des prototypes d'habitation à loyer modéré à l'intention des couches moyennes et basses de la population malgache, mais aussi d'étudier une utilisation rationnelle et accrue de matériaux locaux.

M.Kaufmann est associé à plusieurs réalisations importantes de la Société d'Équipement Immobilier de Madagascar (SEIMAD) ; il a également pour tâche la formation de techniciens malgaches.

D'autre part, comme suite à un stage d'une année effectué en Suisse par dix coopérateurs malgaches, et après une mission à Madagascar de M.Burdin, Directeur de la Société MIGROS à Genève, deux techniciens de cette société ont été chargés d'améliorer l'organisation des coopératives de consommation implantées dans l'île.

De leur côté, deux ingénieurs forestiers suisses ont été affectés au Projet "Inventaire et mise en valeur de certains périmètres forestiers" du Fonds Spécial des Nations Unies. Ces experts ont pour tâches essentielles le développement du laboratoire existant, la formation du personnel malgache, l'étude de l'influence d'un peuplement forestier sur différents types de sols analysés, et la réalisation de diverses études spécifiques en pédologie forestière (mycorrhization, fertilisation, carences, etc).

Les volontaires d'Etat.

L'expérience faite avec les volontaires d'Etat dans le cadre des opérations suisses au Bas-Mangoky et à Kianjasoa s'étant révélées positive, le Service du Volontariat de la Coopération Technique Suisse a mis à la disposition du Gouvernement malgache :

- 5 professeurs ou instituteurs de l'enseignement secondaire ou primaire ; 8 nouveaux enseignants sont prévus pour la rentrée d'Octobre prochain ;
- 2 instructeurs (ingénieurs-techniciens diplômés) chargés des cours de radio-électricité, d'électro-technique, de mathématiques, et de travaux pratiques d'électronique à l'Institut National des Télécommunications et des Postes.

Bourses d'études universitaires et stages de formation.

Depuis 1964, la Confédération Helvétique octroie chaque année au Gouvernement malgache des bourses d'études universitaires dont le nombre est passé de 3 à 4 puis à 5.

Trente-trois bourses ont été accordées jusqu'à présent. Vingt-cinq étudiants malgaches, titulaires du Baccalauréat français, poursuivent encore leurs études dans les universités de Genève, Lausanne, Fribourg et Neuchâtel, tandis que six vont partir incessamment.

En outre, tous les deux ans, le Gouvernement suisse octroie deux ou trois bourses permettant à de hauts fonctionnaires malgaches, directeurs ou professeurs dans des écoles d'agriculture, de suivre des cours ou séminaires sur la formation professionnelle et l'enseignement secondaire et qui sont organisés par le Centre International d'Etudes Agricoles (CIEA).

D'autre part, le Gouvernement de la Confédération Helvétique et le Centre de Perfectionnement Technique de Genève (CPTG) ont accordé 7 bourses au titre de l'année 1971 en vue de former à Genève des instructeurs en mécanique générale.

Aide de la Confédération Helvétique aux Missions chrétiennes de Madagascar.

Durant les années qui ont suivi le retour de Madagascar à l'Indépendance, l'assistance technique de la Confédération Helvétique à la Grande Ile s'est surtout concrétisée dans sa participation à la réalisation de projets présentés par des institutions confessionnelles ou privées.

La Confédération tenait, en effet, à profiter de la présence dans l'Ile d'environ 70 missionnaires auxquels sont venus s'ajouter, ces dernières années, un nombre équivalent de volontaires laïcs. L'expérience que ces missionnaires ont acquise à Madagascar, leur connaissance de la langue, des coutumes et des besoins du Pays étaient et sont toujours un sûr garant que les fonds alloués seraient utilisés à bon escient.

La Confédération a participé pour plus de 34,6 millions de FMG (540.000 Francs suisses) à la réalisation des projets ci-après :

	<u>En Francs suisses</u>
- Construction d'une école pour jeunes filles à Ambatomanga (projet protestant).....	85.000
- Construction d'une école pour jeunes filles à Majunga (projet protestant).....	98.000
- Construction d'une école ménagère à Mandritsara (projet catholique).....	83.000
- Construction d'une école professionnelle à Nampikony (projet catholique).....	150.000
- Participation en Avril 1969 à l'achat d'un tracteur et à la prise à charge du traitement d'un technicien agricole à la Mission catholique de Basolampy.....	32.000
- Participation en Juin 1969 à la construction d'ateliers artisanaux, et à l'envoi d'un volontaire au Village Artisanal d'Ambositra (projet protestant).....	92.000
Total.....	<u>540.000</u>



A ces aides il faut ajouter les subventions allouées par la Confédération aux Missions qui engagent des volontaires. Pour Madagascar, elles se sont élevées à 212.950 Francs suisses en 1969, et à 70.650 Francs suisses en 1970.

#### Aide privée suisse

Elle est multiple et difficile à chiffrer.

- "Emmaüs-Suisse" a, ces dernières années, versé à l'Association Nationale Malgache d'Aide aux Lépreux et à leurs Familles des subventions dont le montant global a atteint près de 50 millions de FMG (780.000 Francs suisses).

- L'"Entraide Protestante aux Eglises et aux Réfugiés, de la Suisse Française" (EPER) évalue son aide à 17 millions de FMG (265.000 Francs suisses).

"Terre des Hommes" a, depuis des années, fait don de nombreuses caisses de denrées d'une valeur totale de 70.000 FMG, à plusieurs Missions catholiques. En outre, elle assure le paiement des frais d'opération ou d'hospitalisation en Suisse d'enfants malgaches, tuberculeux, cardiopathes.

- L'"Oeuvre Suisse d'Entraide Ouvrière" (OSEO) apporte régulièrement son aide à l'Imprimerie du Parti Social Démocrate (PSD) de Madagascar. Elle a notamment mis à sa disposition plusieurs techniciens suisses en imprimerie.

- La Société CIBA fournit des quantités importantes de produits médicaux, notamment de l'ambilhar, à diverses Missions chrétiennes.

- La Fédération des Syndicats Agricoles de Fribourg a participé avec la Confédération Helvétique, à l'achat d'un gros tracteur et à la mise à la disposition de la Mission catholique de Basalampy d'un technicien agricole suisse.

- La Croix-Rouge helvétique a offert, pour 20.000 Francs suisses, des médicaments aux sinistrés du cyclone "Georgette".

- Enfin, la participation d'organismes catholiques suisses, sous la forme, d'une part, de financement de Missions catholiques suisses ainsi que de construction d'écoles, de dispensaires, d'internats, et, d'autre part, d'envois de denrées, de produits médicaux etc. est très importante. Elle ne peut cependant pas être évaluée de façon précise.

#### La Suisse doublera le volume de son aide.

Nous n'insisterons pas sur l'aide que la République Malgache, dans le cadre de la coopération multilatérale, reçoit des institutions internationales comme le PNUD, la FAO, l'UNICEF, le BIT, l'UNESCO, la BIRD auxquelles la Suisse, bien que non membre de l'Organisation des Nations Unies, verse régulièrement ses contributions. Et nous ne ferons que mentionner qu'en Septembre prochain, plus de 2 millions de Suisses auront l'occasion et la joie de faire connaissance avec le Pavillon malgache à la Foire Nationale de Lausanne où Madagascar sera, avec l'Argentine, l'hôte d'honneur de la Confédération Helvétique.

Mais nous n'omettrons pas de rappeler, en terminant, les paroles si riches de significations qui ont été prononcées au cours d'une brillante réception donnée à Tananarive le 1er Août par M.Claude Ochsenbein, Chargé d'Affaires de la Confédération Helvétique, à l'occasion du 660e anniversaire de ce pays ami.

"L'étape marquante de notre vie nationale que nous venons de franchir, a déclaré M.Ochsenbein dans son allocution, se manifeste notamment par notre décision d'accroître notre aide multilatérale et bilatérale, d'instaurer un programme d'aide financière, de prendre des mesures de politique commerciale touchant le système généralisé des préférences tarifaires en faveur des pays en voie de développement, bref de doubler notre aide publique au cours des prochaines années". "Madagascar, a précisé M.Ochsenbein, est parmi les cinq ou six premières nations d'Afrique à bénéficier dans les années à venir d'une aide encore plus vaste et constamment soutenue du Gouvernement helvétique".

Répondant à cette allocution, le Ministre malgache des Mines, de l'Industrie, du Commerce et du Ravitaillement, M.Césaire Rabenoro, qui représentait le Chef de l'Etat à

- 7 -

cette manifestation, a rendu hommage à la Suisse qui, a-t-il dit, était "l'image vivante de ce que peut réaliser la solidarité de groupements humains ne parlant pas la même langue, pratiquant des religions différentes, mais animés par la volonté de vivre ensemble". "Le Président Philibert Tsiranana et son Gouvernement, a-t-il conclu, apprécient hautement l'aide qu'apporte dans la lutte contre le sous-développement un pays qui, depuis longtemps, se passionne pour les grandes causes et se dévoue pour les œuvres philanthropiques".

+

+

+



- 7. Sep. 1971



AMBASSADE DE SUISSE  
À MADAGASCAR

TANANARIVE, le 2 septembre 1971

Immeuble «Préservatrice»  
Avenue de Lattre de Tassigny  
Boîte postale 118  
Téléphone 228.46

Réf.: 061.4 - CO/bu  
551.52

004.9

Monsieur Ernst B r u g g e r  
Conseiller Fédéral  
Chef du Département fédéral  
de l'économie publique  
3003 B e r n e

Monsieur le Conseiller Fédéral,

J'ai appris avec plaisir que vous avez invité à déjeuner, le 15 septembre, Monsieur Césaire Rabenoro, Ministre du Commerce, des Mines, de l'Industrie et du Ravitaillement, ainsi que diverses autres personnalités malgaches.

./.

En prévision de vos entretiens avec cette Délégation, je crois utile de vous adresser ci-joint un document que vient de publier INFO-MADAGASCAR. Il s'agit d'un large tour d'horizon sur la coopération et les relations entre les deux pays.

J'en envoie également des exemplaires aux Ambassadeurs Marcuard et Wetterwald, ainsi qu'au Ministre Moser.

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller Fédéral, l'assurance de ma haute considération.

Le Chargé d'Affaires de Suisse a.i.:

*Chau de M. Lambert*

Annexe ment.